

INFO BORT LETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2016-02

REUNION DU 14 AVRIL 2016

OBJET : BUDGET PRINCIPAL, VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2015, budget principal, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 699 532,52 euros.

Fonctionnement

Dépenses	312 230,61 €
Recettes	1 011 763,13 €
Excédent de clôture :	699 532,52 €

Investissement

Dépenses	504 342,91 €
Recettes	357 328,36 €
Déficit de clôture :	147 014,55 €

Restes à réaliser dépenses : 393 900,00 €

Restes à réaliser recettes : 105 710,00 €

Restes à réaliser déficit : 288 190,00 €

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2015, budget annexe assainissement collectif, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 125,96 euros.

Fonctionnement

Dépenses	3 020,00 €
Recettes	4 145,96 €
Excédent de clôture :	1 125,96 €

Investissement

Dépenses	241 961,73 €
Recettes	307 817,92 €
Excédent de clôture :	65 856,19 €

Restes à réaliser dépenses : 215 000,00 €

Restes à réaliser recettes : 154 000,00 €

Restes à réaliser déficit : 61 000,00 €

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015, BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DRESSES PAR MADAME MUNOZ, RECEVEUSE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par la Receveuse, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL, AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015.

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 comme suit :

Excédent de fonctionnement :	699 532,52 €
Affectation complémentaire en réserve C/1068 :	435 204,55 €
Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) :	264 327,97 €

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015.

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 comme suit :

Excédent de fonctionnement :	1 125,96 €
Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) :	1 125,96 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2016 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES.

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2016 les taux d'imposition 2015, soit :

Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %. Le produit fiscal 2016 serait de 180 847 euros, et les allocations compensatrices de 13 104 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

BUDGET PRINCIPAL, VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016.

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2016. Le détail est communiqué ci-après.

INSTITUTION DE LA PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC).

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} mai 2016, à la charge des propriétaires de constructions existantes et nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) fixée comme suit :

Participation par logement : 1 500 €.

VOTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le Conseil Municipal a approuvé le budget annexe assainissement 2016. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 1 000 euros, Coopérative scolaire : 3 000 euros, Comité d'Animation culturelle : 500 euros.

VENTE D'HERBE 2016.

Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe.

Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX France TÉLÉCOM VILLAGE DE LANCE.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet des travaux d'enfouissement du réseau France Télécom, de fixer la participation de la commune à 7 560,00 T.T.C, et de solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 30 % du coût T.T.C.

ACTUALISATION DE LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONSENTIE A LA SEMERAP.

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'actualisation de la délégation du service public d'assainissement collectif confiée à la SEMERAP pour une durée de 12 ans, 2013 – 2024.

MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT.

Le Conseil Municipal a décidé de signer avec le Service d'Assistance Technique à l'exploitation des Stations d'Épuration, (SATESE), une convention d'assistance technique.

Le Conseil Municipal communique

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2016/2017.

Les inscriptions pour les quatre communes du regroupement pédagogique intercommunal des enfants nés en 2013 et des nouveaux arrivants, pour l'année scolaire 2016/2017, auront lieu le **samedi 30 avril 2016 de 9h à 11h30 à l'école de Bort l'Étang.**

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945.

Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 71^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu

le dimanche 8 mai à 10 heures 45, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

APPARTEMENT A LOUER. La commune propose à la location un appartement T4 situé dans l'ancien presbytère. **Loyer mensuel 515,55 €. Libre le 1^{er} juillet 2016.**

Adresser lettre de candidature accompagnée des 3 derniers bulletins de salaire à la mairie.

Date limite de réception des candidatures : 13 mai 2016, 12 heures.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU PUY DE DOME, SDIS 63.

Au vu des contraintes fonctionnelles qui sont les siennes, le SDIS 63 se voit dans l'obligation de recentrer ses missions.

Les interventions sans caractère d'urgence feront désormais l'objet d'une facturation.

Sont concernées les destructions des nids d'hyménoptères.

Cette mission ne sera plus assurée par le SDIS 63 sur le domaine privé. Le requérant sera invité à contacter les entreprises privées compétentes en la matière. Si le requérant souhaite impérativement la mobilisation du service, le SDIS demandera en retour une participation aux frais fixée selon la situation constatée du nid à détruire à 200 €, 270 € ou 500 €.

SITE NATURA 2000 PLAINE DES VARENNES.

Les Varennes sont caractérisées par un bocage particulièrement bien préservé, qui participe à l'identité paysagère de ce secteur et à la conservation de nombreuses espèces animales. Oiseaux, chauves-souris, insectes, amphibiens... utilisent notamment les haies comme couloir de déplacement, lieu de nourrissage, de repos ou d'abri, site de reproduction...

Conformément au programme d'action prévu dans le nouveau Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Plaine des Varennes », issu d'une large concertation avec les acteurs locaux, un travail d'inventaire et de cartographie des éléments composant le bocage (haies, bosquets, alignements d'arbres, arbres isolés) sera conduit en 2016 par le Parc Livradois-Forez. Cette étude vise à mieux comprendre la répartition et les déplacements des espèces fréquentant le site Natura 2000.

A cette occasion, M. Lucas MAZAL, stagiaire au Parc, effectuera des relevés de terrain dans et entre les îlots Natura 2000 entre mars et août 2016.

Cette étude pourra nécessiter de pénétrer sur des parcelles privées.

INFORMATIONS DIVERSES

ANIMATION : SALLE POLYVALENTE, JEUDI 21 AVRIL 2016, ATELIERS ET PROJECTION à 16 H : MINOULE, KROAK ET LES AUTRES.

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier propose **une journée avec Julie REMBEAUVILLE et Nicolas BIANCO- LEVRIN**, organisée en collaboration avec Ciné- Parc. Depuis plus de 10 ans, Nicolas BIANCO- LEVRIN et Julie REMBEAUVILLE réalisent des court-métrages d'animation. Ils ont exploré diverses techniques d'animation comme le dessin animé, la pâte à modeler, ou le papier découpé. Parmi ces techniques, il en est une qu'ils ont souvent pratiquée : le papier découpé sur table lumineuse. Les personnages deviennent des silhouettes noires qui prennent vie sur des décors dessinés à la mine à plomb. Nicolas et Julie partagent leur temps entre la réalisation de leurs films et des ateliers d'initiation à l'animation dans les écoles, les cinémas, les médiathèques, partout où l'on veut bien prendre le temps de se raconter des histoires !

☞ **Ateliers** : - Animation en papier découpé : à **10 h**, durée 2 h 30 pour les enfants de 7 à 12 ans,

- Folioscopes : à **14 h**, durée 1 h 30 pour les enfants de 7 à 12 ans.

Ateliers sur réservation obligatoire au 04 73 62 29 24 ou 04 73 73 21 73

☞ **Projection** : Minoule, Kroak et les autres ! à **16h** / durée 48 mn pour les enfants à partir de 6 ans.

Une discussion suivra la projection où vous pourrez poser toutes vos questions aux réalisateurs.

Entrée libre dans la limite des places disponibles, sans réservation.

CINEMA SALLE DES FETES DE BORT L'ETANG.

MERCREDI 27 AVRIL 2016, 20 H 30, SAINT- AMOUR

Avec Gérard DEPARDIEU, Benoît Poelvoorde, Vincent Lacoste...

Tous les ans, Bruno fait la route des vins... sans quitter le salon de l'Agriculture ! Mais cette année, son père, Jean, venu y présenter son taureau champion Nabuchodonosor, décide sur un coup de tête de l'emmener faire une vraie route des vins afin de se rapprocher de lui. Et s'ils trinquent au Saint-Amour, ils trinqueront bien vite aussi à l'amour tout court en compagnie de Mike, le jeune chauffeur de taxi embarqué à l'improviste dans cette tournée à hauts risques entre belles cuvées et toutes les femmes rencontrées au cours de leur périple...

Saint-Amour, un grand cru du cinéma français porté par un brillant trio d'acteurs. Et à l'issue de la projection, le Conseil Municipal vous propose de rester dans le thème en partageant une dégustation gratuite de vins. Du Saint-Amour ? Peut-être. Mais pour le savoir, il faudra venir partager un verre avec nous !

LE Univ'R CITY CHALLENGE EST DE RETOUR.

Le fameux tournoi de foot à 5 revient pour une nouvelle édition à Bort l'Etang.

Encore une fois, Univ'R est en partenariat avec la Ligue contre le Cancer.

Particularité cette année : l'événement n'est plus sur un mais deux jours désormais !

Quatre tournois vous seront proposés **les 14 et 15 mai prochain.**

Le samedi à 10h : 8-11 ans et à

14h : 16-20 ans

Le dimanche à 10h : 12-15 ans et à 14h : 20 ans et plus. Tarif : 2€ / joueur.

Inscriptions par équipes de 5 auprès de Lison au 06-37-07-96-40.

L'association **Univ'R** demande aux joueurs de ne pas se chausser de crampons, et de venir dans une couleur unique à l'équipe. Comme d'habitude, rien à gagner, juste le plaisir de taper de la balle ensemble.

Attendez-vous aussi le samedi soir à la salle des fêtes à une soirée concert avec le groupe Tronches de vie, un groupe à mi-chemin entre les Ogres de Barback et les Têtes Raides. Et bien sûr, buvette et restauration sur place. Ça vous laisse le lundi de Pentecôte pour vous reposer.

Univ'R recherche des bénévoles !

Pour le tournoi, l'association recherche des petites mains qui pourraient donner un coup de pouce à la buvette, à l'organisation ou même à la confection de gâteaux, quiches, tartes... Mais surtout, comme un bon tournoi qui se respecte, le Univ'R City Challenge a besoin d'arbitres. Rien de bien pro, juste des amateurs qui veulent bien dépanner au sifflet. Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des proches qui pourraient donner ce coup de main, veuillez contacter Jonathan au 06-68-51-05-25.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE, PROCHAIN SPECTACLE : CHANTS A L'EGLISE.

Le Comité d'Animation Culturelle a la plaisir d'accueillir, **dimanche 12 juin à 17h, à l'église de Bort-L'Etang, « Caty and me »**, duo composé d'un guitariste chanteur et d'une violoniste pour un voyage à travers la musique celtique. **Entrée libre et gratuite.**

*Dans le cadre de la préparation de ses rendez-vous et notamment de la 8ème randonnée des fours qui se déroulera le **dimanche 18 septembre 2016**, le Comité d'Animation Culturelle a la plaisir de vous inviter à sa prochaine réunion **le mardi 31 mai à 20h30 à la mairie de Bort-L'Etang.***

LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2016

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	2 140,00 €
Amortissements :	3 020,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	5 160,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2015 reporté :	1 125,96 €
Subvention :	4 034,04 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	5 160,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Travaux :	222 876,19 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	222 876,19 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Excédent 2015 reporté :	65 856,19 €
Subventions :	154 000,00 €
Amortissement :	3 020,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	222 876,19 €

LE BUDGET PRIMITIF 2016

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	159 100,00 €
Charges de personnel :	132 800,00 €
Virement à la section d'investissement :	183 100,00 €
Achat et variations de stocks :	18 000,00 €
Autres charges de gestion courante :	122 754,04 €
Charges financières :	1 200,00 €
Charges exceptionnelles :	1 500,00 €
Dépenses imprévues :	19 307,93 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 637 761,97 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2015 reporté :	264 327,97 €
Produit du service du domaine :	5 450,00 €
Impôts et taxes :	211 796,00 €
Dotations et participations :	126 188,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 637 761,97 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Déficit d'investissement reporté :	147 014,55 €
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	14 000,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Immobilisations incorporelles : enfouissement réseau France Télécom :	16 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	594 000,00 €
- Protection incendie :	30 000,00 €
- Achat matériel commune :	59 000,00 €
- Travaux salle des fêtes : (accessibilité, isolation extérieure)	235 000,00 €
- Aménagement du bourg (rue église – salle des fêtes) :	230 000,00 €
- Voirie :	20 000,00 €
- Aménagement hameau :	20 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 801 014,55 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement de la section de fonctionnement :	183 100,00 €
Dotations :	475 204,55 €
Subventions d'investissement :	142 710,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 801 014,55 €